



Pourquoi L'UNSA Fonction Publique n'appelle pas à une action de grève le 22 mars 2018

Des annonces provocatrices mais pas de propositions concrètes :

Le gouvernement a annoncé une concertation sur 4 points :

- Les instances de dialogue social dans la fonction publique.
- L'élargissement du recours au recrutement.
- Un accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière avec des moyens de formation.
- Une rémunération plus individualisée avec une part de rémunération liée au mérite et aux résultats individuels et collectifs.

Parallèlement, deux chantiers essentiels sont annoncés :

- Action Publique 2022 qui devrait redéfinir à terme les champs d'intervention de la Fonction Publique avec dans l'idée du gouvernement la suppression de 120 000 emplois.
- Une réforme des retraites.

Sur aucun de ces chantiers, le gouvernement n'a encore avancé de propositions concrètes. **Et même si on peut avoir des inquiétudes, il est essentiel de pouvoir juger sur pièce et sur la réalité de ce qui nous sera proposé.** Des concertations/discussions sont ouvertes. Ce sera l'occasion d'examiner les propositions gouvernementales, de se prononcer au cas par cas en marquant, éventuellement par des mots d'ordre de grève, nos oppositions les plus vives.

Les agents publics peuvent être mécontents de la baisse du gel du point d'indice, du jour de carence et inquiets des propos tenus par M. DARMANIN. Que certains aient envie d'exprimer cette colère par une action de grève n'est pas illégitime. La question qui se pose surtout est celle de son utilité aujourd'hui.

La précédente journée d'action du 10 octobre 2017 sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires, malgré un appel de toutes les organisations syndicales, s'est traduite par une participation de seulement 13 % des agents grévistes et moins de 300 000 d'entre eux ont manifesté (sur un total de 5,4 millions d'agents publics) des trois versants de la Fonction Publique.

L'UNSA Fonction Publique a défendu pendant de long mois l'accord PPCR qui permet une réelle progression du pouvoir d'achat sur la durée. Les organisations syndicales qui ont fragilisé cette avancée en refusant de signer l'accord PPCR portent une responsabilité certaine dans son report d'un an et sont parmi les plus vindicatives à le défendre aujourd'hui.

L'UNSA Fonction Publique vient d'obtenir l'avancée de la date du rendez-vous salarial prévue en octobre qui aura lieu mi-juin.

Le 22 mars, une journée de toutes les revendications !

Si certaines organisations syndicales et politiques prônent la « convergence des luttes », ce qui est leur liberté pleine et entière, ce n'est pas le choix de l'UNSA, ce n'est pas notre forme de syndicalisme. Au contraire, pour nous, des actions sur des mots d'ordre lisibles, précis et sans amalgames sont le gage d'une réelle efficacité.

Autrement dit, appeler à une grève préventive n'est pas le choix qu'a fait l'UNSA Fonction Publique pour les raisons suivantes :

- On épuise les agents susceptibles de se mobiliser et on éparille leur énergie dans des actions sans débouchés.
- In fine, on affaiblit le syndicalisme alors qu'il faudrait, par des actions graduées et précises, restaurer sa capacité de mobilisation.

Les sujets qui sont devant nous sont des sujets majeurs : avenir des services publics, évolution du statut, retraite. Une faible mobilisation des fonctionnaires le 22 mars, une focalisation très forte sur la SNCF (pour laquelle l'UNSA appelle) ne peut que conforter le ministre de l'Action et des comptes publics quand il pense que les syndicats pèsent peu. La RATP vient de rejoindre ce mouvement. La question des transports sera donc au centre de la médiation.

**A l'UNSA, on ne veut
pas renforcer le
gouvernement**

**L'UNSA interpelle le
gouvernement sur le
pouvoir d'achat**

**L'UNSA a lancé une opération « écrire au Président et aux ministres »
sur le pouvoir d'achat des agents publics. Il suffit de se connecter
sur le site de l'UNSA Fonction Publique**